

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 75 (2013)

Heft: 3

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours de conduite

Cours G40

Lieux et dates 2012

Sous réserve de changement

Arberg BE		19.06 + 26.06	30.10 + 06.11
11.04 + 16.04	08.08 + 13.08		
16.05 + 21.05	15.08 + 27.08		
06.06 + 11.06	05.09 + 10.09		
11.07 + 16.07			
Balgach SG		13.06 + 18.06	17.10 + 22.10
11.04 + 16.04	29.08 + 03.09		
08.05 + 14.05	24.10 + 29.10		
Bazenheid SG		13.06 + 18.06	17.10 + 22.10
04.04 + 09.04	25.07 + 30.07		
23.05 + 28.05	08.08 + 13.08		
27.06 + 02.07	07.11 + 12.11		
04.07 + 09.07			
Biberbrugg SZ		25.04 + 30.04	11.07 + 16.07
30.04 + 06.05	23.08 + 30.08		
07.06 + 11.06	17.10 + 22.10		
25.07 + 30.07	07.11 + 12.11		
Brunegg AG		13.06 + 18.06	17.10 + 22.10
04.04 + 09.04	05.09 + 10.09		
02.05 + 07.05	03.10 + 08.10		
04.07 + 09.07			
Bülach ZH		28.03 + 02.04	26.09 + 01.10
08.05 + 14.05	15.08 + 20.08		
11.07 + 16.07	10.10 + 15.10		
Bulle FR		30.05 + 04.06	31.10 + 05.11
21.03 + 27.03	11.07 + 16.07		
04.04 + 09.04	22.08 + 27.08		
25.04 + 30.04	26.09 + 01.10		
16.05 + 21.05	02.10 + 09.10		
13.06 + 18.06	31.10 + 05.11		
27.06 + 03.07			
Corcelles-près-Payerne VD		04.06 + 12.06	02.10 + 10.10
03.04 + 10.04	21.08 + 28.08		
29.05 + 05.06	20.11 + 27.11		
Courtételle JU		06.08 + 14.08	06.11 + 12.11
21.03 + 25.03	20.06 + 25.06		
18.04 + 23.04	29.08 + 03.09		
23.05 + 28.05	19.09 + 24.09		
Düdingen FR		02.05 + 07.05	11.09 + 18.09
18.04 + 23.04	12.09 + 17.09		
20.06 + 25.06	17.10 + 22.10		
22.08 + 27.08			
Engadin GB		21.11 + 26.11	
15.08 + 20.08			
Frauenfeld TG		11.04 + 16.04	19.09 + 24.09
14.03 + 19.03	15.08 + 20.08		
11.04 + 16.04	12.09 + 17.09		
08.05 + 14.05	24.10 + 29.10		
06.06 + 11.06	07.11 + 12.11		
11.07 + 16.07			
Gossau ZH		22.08 + 27.08	24.10 + 29.10
11.07 + 16.07	12.09 + 18.09		
07.08 + 13.08	03.10 + 09.10		
Hohenrain LU		15.08 + 20.08	
20.03 + 26.03	24.07 + 30.07		
17.04 + 23.04	23.10 + 29.10		
22.05 + 28.05			
Ilanz GR		21.03 + 26.03	05.07 + 09.07
29.05 + 04.06		18.04 + 23.04	05.09 + 11.09
Interlaken BE		30.05 + 04.06	31.10 + 05.11
02.05 + 07.05	08.08 + 13.08		
18.07 + 23.07	03.10 + 08.10		
Kägiswil OW		04.07 + 09.07	17.10 + 22.10
16.05 + 21.05	10.10 + 14.10		
29.08 + 03.09			
Konolfingen BE		27.03 + 02.04	17.07 + 23.07
18.04 + 23.04	22.08 + 28.08		
06.06 + 12.06	12.09 + 18.09		
11.07 + 17.07	17.10 + 23.10		
La Sarraz VD		15.05 + 21.05	11.09 + 17.09
18.04 + 23.04	29.08 + 03.09		
30.05 + 04.06	12.09 + 17.09		
	25.07 + 30.07		
Landquart GR		28.03 + 02.04	25.07 + 30.07
14.03 + 19.03	14.03 + 19.03		
04.04 + 09.04	04.04 + 09.04		
16.05 + 21.05	16.05 + 21.05		
06.06 + 11.06	18.07 + 23.07		
06.06 + 11.06	31.10 + 05.11		
Langnau i. E. BE		25.04 + 30.04	11.07 + 16.07
13.06 + 18.06	13.06 + 18.06		
07.11 + 12.11	07.11 + 12.11		
Les Hauts-Geneveys NE		11.04 + 16.04	17.10 + 21.10
11.04 + 16.04	16.05 + 21.05		
15.08 + 20.08	07.11 + 12.11		
Lindau ZH		28.03 + 02.04	26.09 + 01.10
02.05 + 07.05	30.05 + 04.06		
04.07 + 06.08	31.07 + 06.08		
Lyss BE		03.10 + 08.10	07.11 + 12.11
24.10 + 29.10			
Lyssach BE		10.04 + 16.04	18.09 + 24.09
08.05 + 14.05	08.05 + 14.05		
05.06 + 11.06	30.10 + 05.11		
Marthalen ZH		02.05 + 07.05	18.07 + 23.07
24.04 + 30.04	08.08 + 13.08		
Mettmenstetten ZH		04.06 + 12.06	02.10 + 10.10
06.08 + 14.08	06.11 + 12.11		
Moudon VD		24.04 + 01.05	15.08 + 20.08
24.04 + 01.05	02.05 + 07.05		
02.05 + 07.05	11.09 + 18.09		
Niederurnen GL		21.03 + 26.03	22.08 + 27.08
02.05 + 07.05	02.05 + 07.05		
27.06 + 02.07	17.10 + 22.10		
Nyon VD		21.11 + 26.11	
Oensingen SO		11.04 + 16.04	19.09 + 24.09
06.06 + 11.06	03.10 + 08.10		
22.08 + 27.08	24.10 + 29.10		
Saanen BE		15.08 + 20.08	05.09 + 10.09
15.08 + 20.08			
Salez SG		21.03 + 26.03	05.07 + 09.07
18.04 + 23.04	18.04 + 23.04		
30.05 + 04.06	31.10 + 05.11		
Schöftland AG		04.07 + 09.07	17.10 + 22.10
Schwarzenburg BE		25.04 + 30.04	02.08 + 14.08
30.05 + 04.06	30.05 + 04.06		
25.07 + 30.07	25.07 + 30.07		
Schwyz SZ		15.05 + 21.05	11.09 + 17.09
27.03 + 02.04	27.03 + 02.04		
Sitterdorf TG		05.09 + 10.09	
Sion VS		05.09 + 10.09	
Sissach BL		28.03 + 02.04	25.07 + 30.07
18.04 + 23.04	18.04 + 23.04		
06.06 + 11.06	06.06 + 11.06		
Sitterdorf TG		04.04 + 09.04	05.09 + 10.09
21.03 + 26.03	22.08 + 27.08		
04.04 + 09.04	04.04 + 09.04		
Tramelan BE		30.05 + 04.06	24.10 + 29.10
Tuggen SZ		25.07 + 30.07	25.07 + 30.07

Sursee LU	03.04 + 09.04	08.08 + 13.08	02.05 + 07.05	18.07 + 23.07
01.05 + 07.05	29.08 + 03.09	05.06 + 14.06	11.09 + 19.09	
06.06 + 11.06	04.09 + 10.09			
10.07 + 16.07	16.10 + 22.10			
Thusis GR	20.06 + 25.06	19.09 + 24.09	Visp VS	31.07 + 06.08
Tramelan BE	30.05 + 04.06	24.10 + 29.10	Willisau LU	14.03 + 19.03
Tuggen SZ	25.07 + 30.07	25.07 + 30.07	08.05 + 14.05	05.09 + 10.09
			24.10 + 29.10	
			Zweisimmen BE	30.05 + 04.06
			Zwingen BL	05.09 + 10.09
			27.06 + 02.07	12.09 + 17.09

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée

- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres: CHF 570.– (non-membres CHF 620.–), ristourne de CHF 100.– par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch

www.coursdeconduite.ch



Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Inscription au cours G40

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

NPA/lieu _____

Nº de tél. _____ Portable _____

Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature _____

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,
fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch



Les nouveaux élus John-David Fluhmann et Dominik Herren sont entourés par le gérant Laurent Guisolan et le président Robert Zurkinden. (Photos: Dominik Senn)



Suivi avec grande attention, l'exposé magistral de Francis Egger sur la PA 2014-2017 a suscité de nombreuses réactions pertinentes dans l'assistance.

L'AFETA en croissance

Lors de la 70^e Assemblée générale, le président de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) a annoncé l'augmentation de son effectif en 2012 avec une fierté d'autant plus légitime que le nombre total de membres de l'ASETA tend plutôt à baisser.

Catherine Schweizer

L'assemblée s'est tenue au Mouret dans une ambiance à la fois attentive et détendue. Le président Robert Zurkinden a souhaité la bienvenue à une assistance de plus de cent personnes et salué nommément les invités Auguste Dupasquier et André Steiner, respectivement vice-président et membre du comité de l'ASETA. Certaines problématiques actuelles ont été évoquées, telle l'interdiction cantonale d'épandre des engrains de ferme entre le 10 décembre et le 10 février. Plus tard dans la matinée, l'opinion générale à ce sujet a été résumée par ce précepte plein de vérité: «Un certain nombre de principes sont à respecter, mais les règles rigides ne s'accordent pas avec la nature.»

Le gérant Laurent Guisolan a relevé quelques événements marquants de l'année écoulée. Les cours préparatoires de cat. G. ont été suivis par plus de 200 jeunes avec 66 % de réussite. 62 pulvérisateurs ont été contrôlés à Sugiez, Bulle, Domdidier, Grangeneuve et Tavel. La manifestation phare s'est déroulée à Droggens les 14 et 15 avril. Cette présen-

tation de 60 véhicules et le gymkhana (championnats fribourgeois) ont suscité un afflux de visiteurs malgré des conditions météorologiques défavorables. Les comptes, bien tenus et bouclés avec un bénéfice de 956 francs, ont été approuvés à l'unanimité. La section, qui comporte plus de 1500 adhérents, a gagné 31 nouveaux membres en 2012. Auguste Dupasquier a rapporté l'actualité de l'association faîtière. Après avoir parlé du succès plus ou moins grand des cours de l'ASETA, Robert Zurkinden a fait circuler une liste en invitant les participants à inscrire leurs désiderats en matière de formation continue.

Nouveaux membres au comité

Robert Zurkinden a accepté un nouveau mandat de président et a été réélu à l'unanimité sous un tonnerre d'applaudissement louant son dynamisme et son engagement. Suite aux départs du comité d'Etienne Genoud (Veveyse) et Alexandre Cotting (Sarine), John-David Fluhmann et Dominik Herren ont été élus pour leur succéder. Le poste vacant de Philippe

Charrière à la vérification des comptes est repris par Philippe Genoud.

Philippe Cossy, représentant du SPA de Moudon, a signalé à l'auditoire quelques nouveautés concernant la circulation routière.

Frédéric Ménétry, directeur de l'Union des Paysans Fribourgeois (UPF), a incité à déceler les problèmes routiers (giratoires, gendarmes couchés...) assez tôt afin de trouver des solutions satisfaisantes pour toutes les collectivités: canton, commune, circulation routière et agriculteurs. Il a encore présenté le projet « Agrix », une plate-forme bilingue français-allemand proposant des échanges et des services sans intermédiaires entre acteurs du monde agricole. Ceux-ci peuvent y publier des annonces d'offres d'emplois, de prestations de services, de location ou de vente de machines, de fourrage, d'engrais ainsi que de bétail.

Une conférence très brillante sur la Politique agricole 2014-2017 a été donnée par Francis Egger, responsable du département « économie, politique et relations internationales » de l'Union Suisse des Paysans (USP), ingénieur agronome EPF et ancien enseignant d'un certain nombre de personnes présentes lors de son activité antérieure à l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg à Grangeneuve.

A midi, une excellente fondue moitié-moitié a été servie dans un climat fort convivial, précédant les visites instructives d'AgroGaz Haute Sarine SA et de la Laiterie-fromagerie du Mouret programmées pour l'après-midi. ■



Michel Lugeon, président de la section vaudoise de l'ASETA, est bien entouré ! La gérante Anne-Lise Amez-Droz (à g.) part après neuf ans de bons et loyaux services et sera remplacée par Virginie Bugnon de Saint-Prex (à d.). (Photos: Catherine Schweizer)

Vaud : grande affluence à l'assemblée

Le président Michel Lugeon a ouvert la séance de l'Assemblée générale de l'Association vaudoise pour l'équipement technique de l'agriculture devant un auditoire de plus de 120 personnes où les sections romandes amies étaient largement représentées. Le programme de la journée était varié et instructif.

Catherine Schweizer

Les membres vaudois et les représentants des sections romandes amies sont venus en nombre à Gollion à l'Assemblée générale. Dans son rapport annuel, le président Michel Lugeon a commenté les changements en cours dus à la Politique agricole 2014-2017 en souhaitant que l'agriculteur reste un indépendant et un entrepreneur. Il a encore évoqué les événements importants de la section vaudoise de l'ASETA pendant l'année 2012, un millésime d'ailleurs moyen sur le plan de la production agricole. La section a visité l'entreprise Blaser à Hasle-Rüegsau et participé en partenariat aux gymkhanas de tracteurs à Colombier, à Saubraz ainsi qu'à la finale suisse de Saignelégier.

199 contrôles de pulvérisateurs ont été effectués sur douze sites du canton. Seuls 2 % ont échoué, soit la moitié moins qu'en 2011. 66 jeunes ont suivi les cours préparatoires de cat. G. 40 avec succès.

Campagne de recrutement

L'effectif de la section ayant baissé de 42 membres lors de l'année écoulée, Michel Lugeon a annoncé qu'une campagne de recrutement était prévue pour 2013. Il souhaite faire connaître la revue *Technique Agricole*, de très bonne tenue, aux agriculteurs vaudois qui ne sont pas membres de l'ASETA pour les inciter à devenir membres. Bernard Nicod, le président de la commission sectorielle « Formation

continue, cours » de l'ASETA, a encouragé cette initiative lors de son intervention. La gérante Anne-Lise Amez-Droz a présenté les comptes 2012 bouclés avec un bénéfice de 4760 francs. Ils ont été approuvés à l'unanimité. Les cotisations ont été maintenues à 75 francs. Anne-Lise Amez-Droz se démet de ses fonctions, après neuf années au service de la section vaudoise de l'ASETA. Elle a été remerciée pour son dévouement et son engagement par des applaudissements nourris. Virginie Bugnon de Saint-Prex reprend sa place. Comme le président Denis Jotterand quitte la commission de gestion, celle-ci est remaniée. Walter Krieg accède à la présidence, et Jean-Pierre Mouquin de Penthaz est élu suppléant.

Précieux renseignements

Les moniteurs Georges Clavel et Olivier Hauser ont donné quelques renseignements au sujet des permis G et G40. Le premier a invité avec humour les parents de l'assemblée à réétudier les manuels de théorie en aidant leurs enfants à préparer leur examen.

Etienne Junnod, responsable du SPAAP pour la Suisse romande, a surpris les auditeurs en leur demandant tout de go si le permis de cariste était obligatoire dans l'agriculture. Se laissant prendre au jeu, ils ont écouté attentivement l'exposé documenté de plusieurs cas concrets incitant à maîtriser le mieux possible les engins de manutention agricole.

Michel Liaudat, du SAN, a d'abord retracé l'évolution légale de l'éclairage des remorques des années 1992 à nos jours. Ainsi pouvait-on se rendre compte de l'évolution importante dans ce domaine durant ce laps de temps. Ensuite, il a commenté les éclairages et équipements de différentes remorques à l'extérieur en mettant à contribution les participants. Ceux-ci lui ont demandé conseil par rapport à leurs propres engins et ont beaucoup apprécié ce moment interactif. Enfin, tous se sont attablés autour d'une fondue bourguignonne savoureuse. ■



Un large auditoire a bénéficié des éclaircissements de Michel Liaudat sur des cas concrets.

Neuchâtel : nomination de membres d'honneur

L'Assemblée générale de l'Association neuchâteloise pour l'équipement technique de l'agriculture (ANETA) a honoré trois membres.

Catherine Schweizer/Dominik Senn

Comme le rappelait le président Bernard Stähli aux quelque cinquante participants de la 71^e Assemblée générale de l'ANETA, le gymkhana 2012 s'est déroulé aux Ponts-de-Martel lors du Bal des Foins et en collaboration avec le club des accordéonistes. Bernard Stähli a encore informé que 46 pulvérisateurs ont été contrôlés et que 25 jeunes ont participé au cours G40 lors de l'année écoulée. Il a rappelé combien ce cours était important en raison de l'évolution technique des véhicules agricoles et de l'augmentation de la circulation.

Le gérant Bernard Tschanz a présenté les comptes 2012 et le budget 2013. Les recettes s'élèvent à 4680 francs. Il a précisé que la situation n'aurait pas été aussi avantageuse sans le soutien des maisons Blaser, Margot Mazout et Bio 3G. L'effectif de la section s'élevait à 474 à la fin décembre 2012, soit 13 membres de moins que l'année précédente. Les cotisations pour 2013 sont maintenues à 75 francs.

Diplômes d'honneur

Jean-Bernard Burgat, de Bevaix, s'est retiré récemment, après avoir été actif pendant 25 ans au sein du comité, dont trois en tant que vice-président. Sa nomination au titre de membre d'honneur par l'ANETA et l'association faîtière a soulevé les applaudissements de la salle. A leur tour, André Steiner, de Fenin, et Pierre-André Geiser, d'Enges, également démissionnaires, ont été décorés pour leurs 13 ans au service de l'association. André Steiner poursuit son activité de membre du comité de l'ASETA débutée en 2011. Les trois nominés ont reçu un diplôme de

membre d'honneur et une plaquette de bois.

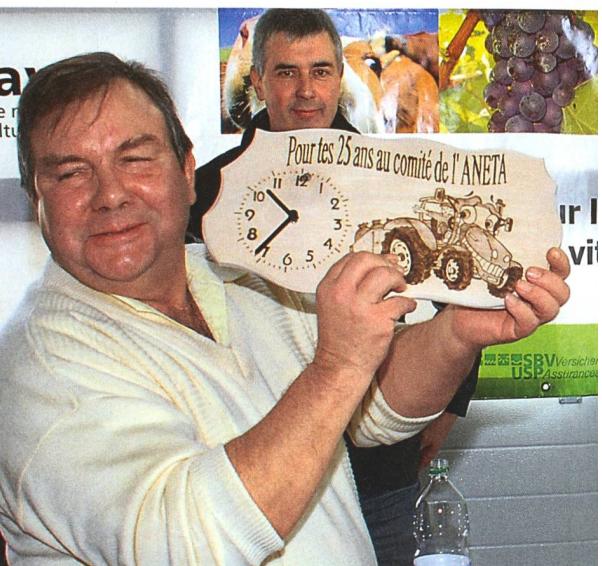
Les nouveaux membres du comité

L'ordre du jour a fait une large place aux élections nécessaires après trois démissions. Les nouveaux membres du comité sont Jean-Luc Burgat, de Montalchez (Boudry), Cédric Barben, de Cornaux (Le Litteral) et Jérôme Challandes, de La Jonchère (Val de Ruz).

Stéphane Seuret, représentant du SPAA, a donné un cours utile sur le thème de la sécurité et la santé des enfants à la ferme. L'auditoire constitué de nombreux parents et une vingtaine d'enfants a participé activement à ce propos.

Accueil cordial à Agri Bio Bal

De nombreux invités étaient présents, notamment Auguste Dupasquier, vice-président de l'ASETA, Alain Saudan, capitaine de la police de circulation, Gérald Brossard, instructeur des cours destinés à de jeunes conducteurs de tracteurs,



Après avoir reçu un diplôme de membre d'honneur de son hôte Simon Eschler, Jean-Bernard Burgat montre fièrement son trophée.

Etienne Junod, responsable du SPAA pour la Suisse romande, Robert Zurkinden, président de la section fribourgeoise, Pierre Sommer, président de la section jurassienne, Michel Lugeon, président de la section vaudoise, Marc-Henri Mayor, directeur du Devens, ainsi que des représentants des maisons Blaser, Margot Mazout et Bio 3G. Le maître de céans était Simon Eschler, tout à la fois vice-président de l'ANETA, initiateur principal et gérant de l'Agri Bio Val SA à Fleurier. Cette installation de recyclage de déchets organiques qui a ouvert ses portes en 2012 fournit de l'électricité à plus de 200 ménages et du chauffage pour 80 logements tout en employant sept personnes à temps partiel. Simon Eschler a reçu somptueusement ses hôtes et les a régalaés d'une fondue succulente en conclusion de la manifestation. ■



Les membres d'honneur André Steiner et Pierre-André Geiser, le président Bernard Stähli, ainsi que les nouveaux membres du comité Jean-Luc Burgat, Cédric Barben et Jérôme Challandes posent dans la bonne humeur. (Photos: Dominik Senn)

Renouveau dans la section valaisanne

Une atmosphère de renouveau régnait lors de l'Assemblée générale de l'Association valaisanne pour l'équipement technique de l'agriculture (AVETA). La section désire se montrer sous son meilleur jour à l'Agrovina Martigny en 2014.

Dominik Senn

Ainsi que le président Matthieu Vergère l'a évoqué à la fromagerie de Tourtemagne, l'année 2012 a été particulièrement difficile en viticulture à cause d'attaques répétées d'oïdium, de la baisse des quotas et des prix du kilo de vendanges. L'AVETA ne se laisse pas abattre pour autant. Au contraire, Matthieu Ver-

gère affirme: «Nous ambitionnons de redynamiser la section valaisanne en 2013-2014.» Celle-ci sera notamment présente à l'Agrovina Martigny en 2014, soutenue par le secrétariat ASETA de Rinniken. Elle organisera également une campagne de publicité dans les écoles d'agriculture cantonales afin de recruter de



nouveaux membres. Matthieu Vergère invite enfin les agriculteurs de l'assistance à diversifier leurs exploitations et à fournir des produits du terroir de haute qualité, tant pour se démarquer que pour rester compétitifs, tout en recourant aux énergies renouvelables (solaire, bio gaz, etc.). La vingtaine de personnes présentes ont approuvé les comptes et le rapport de l'année écoulée soumis par le gérant David Jacquemoud. Le capital de la section s'est accru de 40 francs. Les nouveaux vérificateurs des comptes sont Michel Bessard et Nando Matter qui succèdent aux partants Bernard Volluz et Adrian Theler. La section recense actuellement 89 membres, soit deux de plus que l'an passé.

Nathalie Vuissoz et Clément Formaz, de la Police cantonale valaisanne, ont exposé les statistiques d'accidents de véhicules agricoles dans le trafic routier : 5 en 2010, 10 en 2011 et 8 en 2012. Philippe Cossi, représentant du SPAAC de Moudon, a informé des nouveautés en matière de prévention d'accidents agricoles, avant que les auditeurs ne passent à table à la fromagerie, où une raclette délicieuse leur a été servie. ■

Joël Bessard, le gérant David Jacquemoud, le président Matthieu Vergère, Dominik Salvati et Remo Tscherry constituent le comité de la section valaisanne. (Photo: Dominik Senn)

Assemblée générale



Mercredi 20 mars 2013 à 10 h 00
Restaurant Chez L'Cabri à Courtemaîche

Avec élections, Finale suisse de gymkhana 2012, cotisation, budget et activités 2013



Formation pour obtenir le permis « G »

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 1 mois avant l'anniversaire.

Prix du cours: membre ASETA VAUD : CHF 50.–

(non-membre : CHF 100.–)

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Rinniken, tél. 056 462 32 00.



Cours pour obtenir le permis « G »

Jeunes conducteur et conductrices de tracteurs

Ce permis autorise également la conduite d'un cyclomoteur. Les jeunes de 14 ans révolus, (possibilité de passer l'examen 6 mois avant l'anniversaire) appelés à conduire un tracteur ou un autre véhicule sur la voie publique, doivent être porteurs d'un permis de catégorie G. Nos cours théoriques sont donnés sur un jour et demi et mis sur pied en collaboration avec un instructeur de la brigade de la circulation routière de la Police cantonale neuchâteloise. Les candidats passent l'examen sur un système informatique dans les locaux du Service cantonal des automobiles et de la navigation. Ces cours se dérouleront pendant les vacances de Pâques.

Nouveau**Nouveau**75^e année**Technique
Agricole****Liste des annonceurs**

Aebi Suisse AG, Gampelen	43	Lely Nederland N.V., Maassluis	31
Althaus AG, Ersigen	43	Leu, Hochdorf	22
Blaser Swisslube AG, Hasle-Rüegsau	35	Matra, Lyss	encart
Bridgestone Schweiz AG, Spreitenbach	64	Ott Landmaschinen AG, Zollikofen	31
Bucher AG Langenthal, Langenthal	2	PMA SA, La Wantzenau	43
Cercle des agriculteurs, Satigny	35	Rapid Technic AG, Killwangen	21
Chébli, Zürich	43	Schmid AG, energy solutions,	
Dirim AG, Hauptwil	63	Eschlikon TG	21, 22
Fässler, Lienz	31	Snopex SA, Balerna	43
Fischer Nouvelle Sarl, Collombey	22	Stähler Suisse SA, Zofingen	64
Grüter Handels AG, Buttisholz	2	STIHL Vertriebs AG, Mönchaltorf	63
Hans Meier AG, Altishofen	22	Syngenta Agro AG, Dielsdorf	19
Keller Technik AG, Nussbaumen TG	31	Wälchli Maschinenfabrik AG, Brittnau	2
Kuhn Center Schweiz, Niederwenningen	63		

Nouveau**Nouveau****De nouveau dans notre offre:****Bulletin de commande ASETA**

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age	2	3	4	6	8	10	12	14
	Taille	92	98	104	116	128	140	152	164
	CHF	38.-		43.-			48.-		
	Quantité								
Combinaison , rouge-noir, CHF 82.- 60 % coton, 40 % polyester	Taille	S = 44/46	M = 48/50	L = 52 / 54	XL = 56 / 58				
	Quantité								
Salopette , rouge, CHF 58.- 75 % coton, 25 % polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
T-shirt , gris chiné, CHF 18.- 100 % coton	Taille	S	M	L		XL			
	Quantité								
Plaquette ASETA , ø 81 mm, laiton	CHF	16.-							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Numéro 4/2013**Marché**

Vue d'ensemble sur les faucheuses rotatives tractées

En savoir plus

Faucheuses rotatives: systèmes de délestage

Management

Aide à la décision lors de l'achat des machines

Le numéro 4/2013 paraîtra**le 11 avril 2013.****Dernier jour pour les ordres d'insertion:**

22 mars 2013